



307000 - Les différents types de répudiation

question

Quels sont les différents types de répudiation?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Mes répudations se diversifient en fonction plusieurs considérations:

Premièrement, les répudiation vues sous l'angle de leurs jugements. Les jurisconsultes envisagent la répudiation sous l'angle de leurs statuts religieux:

1. Répudiation autorisée parce que conforme à la Charia. On l'appelle répudiation fondée sur la Sunna. Il s'agit de répudier une femme une seule fois alors qu'elle n'est pas enceinte ou après son cycle menstruel et avant tout rapport intime avec son mari.
2. Répudiation interdite parce que non conforme à la Charia. On l'appelle répudiation innovée. Ce type de répudiation revêt deux formes:

a) répudiation innovée par rapport à son moment. C'est comme le fait de répudier sa femme sans être sûr qu'elle est enceinte. Elle peut voir ses règles ou en dehors de son cycle mais n'a pas encore eu de rapport intime. La concernée doit observer un délai de viduité en tenant compte de son cycle menstruel. Si elle est manifestement enceinte, on peut la répudier même après avoir eu un rapport intime avec elle. Cela est aussi possible pour une femme qui n'a pas à observer un délai de viduité comme celle dont le mariage n'a pas été consommé. Si une telle femme est répudiée alors qu'elle voit ses règles, la répudiation est conforme à la Sunna. Ce serait encore le cas, si la concernée n'est pas encore en âge de voir ses règles ou trop vieille. Dans ces cas, il n'y a aucun inconvénient à répudier l'une de ces femmes.



b) répudiation innovée par rapport au nombre. C'est comme le fait de prononcer la répudiation plusieurs fois d'un seul coup en disant: tu es répudiée deux fois ou tu es répudiée trois fois. Car la Sunna veut que la répudiation soit prononcée une seule fois.

Une digression de vues oppose les ulémas à propos de l'effectivité de la répudiation innovée. Notre avis est qu'elle est effective et que même prononcée trois fois d'un seul coup, elle ne compte que pour une seule. Voir pour plus de détail les réponses n° [175516](#).

Deuxièmement, les types de répudiation vus sous l'angle de sa formulation

Les juristes qualifient la répudiation tantôt de claire tantôt de métaphorique. La formulation nette est celle qui ne fait comprendre que la volonté de répudier. C'est comme le fait de dire à sa femme: tu es répudiée ou je t'ai répudiée. Une telle répudiation est effective, même si le mari n'avait pas l'intention de la rendre effective.

La répudiation métaphorique est celle formulée avec une ambivalence qui peut faire comprendre une chose et son contraire. C'est comme le fait de dire à sa femme: tu es libre ou tu dispose de toi-même ou c'est à toi de décider de tes affaires ou regagne ta famille ou je n'ai plus besoin de toi, etc. La valeur de ce type de répudiation dépend de l'intention de son auteur. S'il entend répudier, la répudiation devient effective, sinon, elle ne l'est pas.

Troisièmement, les types de répudiation en fonction des effets qui en découlent

À cet égard, les juristes établissent deux formes de répudiation:

1. La répudiation réversible dans laquelle celui qui adresse à sa femme une première répudiation ou la deuxième sans recevoir une contrepartie de sa part, peut mettre un terme au processus avant la fin de la période de viduité de la femme concernée.

2. La répudiation définitive. Celle-ci comporte deux variantes:

a) celle absolument définitive dans laquelle le mari en arrive à prononcer la troisième répudiation qui lui interdit de renouer avec la femme avant qu'elle ne contracte un autre mariage correct et



s'en libère.

b) celle définitive mais plus légère dans laquelle le mari prononce la première répudiation ou la deuxième et laisse la femme terminer son délai de viduité, ou dans laquelle l'on répudie sa femme moyennant une contrepartie. On l'appelle dissolution. S'il la répudie avant la consommation du mariage, il lui est permis de renouer avec elle à la faveur d'un nouveau contrat assorti d'une dot.

Quatrièmement, la répudiation vue sous l'angle de son immédiateté ou de sa suspension

Les jurisconsultes parlent de répudiation immédiatement tranchée. C'est le cas de celui qui dit à sa femme: tu es répudiée en employant une formule décisive ou métaphorique avec l'intention de prononcer une répudiation non liée à une quelconque condition.

La répudiation liée à une condition. Elle comporte trois variantes

a) une répudiation liée à une condition calire entraîne son effectivité dans tous les cas. C'est comme le fait de dire: au coucher du soleil, tu es répudiée. La concernée la devient dès l'instant fixé, la répudiation en dépendant.

b) la formulation peut revêtir la forme d'un pur serment. Dans ce cas, elle n'entraîne pas la répudiation mais elle doit être l'objet d'un acte expiatoire. C'est le cas de celui qui dit: si j'adresse la parole à Zayd, ma femme est répudiée entendant par là s'abstenir de parler à Zayd. C'est un simple serment puisqu'aucun rapport n'existe entre le fait de parler à Zayd et la répudiation de sa femme.

c) la formulation varie entre un pur serment et une pure condition. Là, on se réfère à l'intention de son auteur. C'est le cas de celui qui dit à sa femme: si tu quittes la maison, tu es répudiée. Il se peut qu'il entende dire que si elle quitte la maison, il en a assez d'elle et qu'elle est répudiée puisque telle est sa volonté à lui. Il se peut encore qu'il ne veuille pas rendre la répudiation effective puisqu'il désire garder sa femme, même si elle quittait la maison. Il ne veut que l'empêcher de partir et ne fait que la menacer de le faire. Si elle quitte la maison, elle n'est pas répudiée car la formule prononcée n'implique qu'un serment. Voir *ach-charh al-moumtie* (13/126)



Il est conseillé de se référer au livre intitulé la Répudiation par docteur Awadh ach-Chihri, une mémoire de maîtrise.

Allah le sait mieux.